ABONNEMENT. saumur: Six mois . . . . . . . . 16 Trois mois . . . . . . . . . 8 Poste : Trois mois . . . . . 10

on s'abonne :

A SAUMUR,

Chez tous les Libraires;

Chez MM. RICHARD et Co.,

Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. : . 30 c. Réclames, - . . . 80 Faits divers, - . . . 75

REAL PRIVES SONT PAITES

Pho refuser is publication
Du roit mes et même payées
des insert four re, dernier cas;
seuf restitu tion dans confection Et du der it de modifier ...

On sabonne:

A SAUMUR, Chez tous les Libraires :

Ches MM. HAVAS-LAFFITE of Clo. Place de la Bourse, 8.

I, abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. - L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

23 Octobre 1874.

# Bulletin politique.

Les journaux commencent à discuter le programme des questions que devra aborder 'Assemblée nationale dans sa prochaine session du mois de novembre.

Il en est qui demandent que l'on proclame immédiatement la restauration du principe monarchique, sauf à en différer la pleine application jusqu'en 1880, afin d'obeir sidèlement à la loi du 20 novembre.

D'autres insistent pour que l'organisation des pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon soit, en même temps, l'organisation de la République, reconnue et proclamée comme gouvernement définitif de la France.

Enfin, une troisième opinion, qui paraît être celle du centre droit, vise de préférence l'organisation du pouvoir actuel, en ajournant à l'expiration du septennat la question du définitif.

Cette dernière opinion a trouvé son expression la plus nette dans un article du Journal de Paris, que nous reproduisons en grande partie, afin de bien renseigner nos lecteurs sur les dispositions des partis en vue des événements qui suivront inévitablement le retour de l'Assemblée.

Voici le programme que développe le Journal de Paris:

« L'Assemblée nationale et la France, nous l'avons toujours reconnu, ne sont engagées qu'à une chose : à respecter, à maintenir, à défendre pendant sept ans le pouvoir du maréchal de Mac-Mahon. Ce point mis à l'abri de toute attaque, de toute conversation, de toute discussion, l'Assemblée a évidemment le droit rigoureux, le droit absolu d'établir, si cela lui convient, soit une Monarchie définitive, soit une République définitive. Seulement, si c'est la Monarchie qu'on établit, le maréchal de Mac-

Mahon, pendant sept ans, devra être régent ou lieutenant-général du royaume; si c'est la République, le maréchal, pendant sept ans, devra être Président.

» Voilà la théorie. Elle est inattaquable, nous croyons qu'elle est acceptée par les légitimistes de l'Union comme par les républicains du Temps. Elle ne peut être repoussée que par les radicaux de la République francaise, qui ne reconnaissent pas le pouvoir constituant de l'Assemblée, ou par les bonapartistes de l'Ordre, qui ne reconnaissent que le pouvoir constituant du peuple, directement consulté dans ses comices.

» Si maintenant nous passons de la théorie à la pratique, que voyons-nous? Nous voyons une Assemblée profondément divisée sur la question du gouvernement défini-tif de la France. De telle sorte que si cette question est posée, il arrivera de deux choses l'une : ou bien que la question ne sera pas résolue, ou bien qu'elle sera résolue après des discussions extrêmement passionnées. Dans un cas comme dans l'autre, l'autorité morale de l'Assemblée subira une atteinte profonde et peut-être irrémédiable.

» Dans une situation semblable, ne serait-ce pas plus sage, plus sensé, plus pa-triotique, de traiter séparément la question du gouvernement actuel de la France et celle de son gouvernement futur? Avant de nous demander quel gouvernement nous aurons en 1881, ne vaudrait-il pas mieux commencer par organiser le gouvernement que nous avons en la présente année

» A quoi bon décréter l'avenir, quand nous n'avons pas encore assuré le présent? Et remarquez qu'il nous est infiniment plus facile de nous entendre sur le présent que sur l'avenir, si nous voulons bien séparer les deux questions; car il n'y a plus aujourd'hui que les partis les plus extrêmes qui contestent le présent, c'est-à-dire le pouvoir du maréchal de Mac-Mahon. Dans l'Assemblée comme dans la nation, le maintien de ce pouvoir réunirait aujourd'hui une immense

» S'il en est ainsi, pourquoi courir avec tant d'acharnement après ce qui nous divise, au lieu de saisir avec empressement ce qui nous rapproche? Pourquoi ne pas commencer par résoudre la question la plus facile, qui est en même temps la plus urgente, celle de l'organisation des pouvoirs du maréchal? Sur ce point, les modérés de tous les partis, auxquels le maréchal faisait un si sage et si patriotique appel, pourraient se mettre aisément d'accord.

» Cette première question une fois réglée, on aurait tout le loisir nécessaire pour traiter la question des institutions définitives, et sur ce second point chacun pourrait tout à son aise donner carrière à ses opinions ou même à ses fantaisies personnelles.

» Par conséquent nous ne demandons pas qu'on ajourne indéfiniment la question du gouvernement futur de la France. S'il entre dans les idées du Temps et de ses amis de faire régler cette question par l'Assemblée actuelle, au lieu de la léguer aux Assemblées futures, nous n'avons aucune raison de nous y opposer. »

# Chronique générale.

L'histoire du fameux Memorandum remis au gouvernement français prend les proportions d'une manœuvre secrète. Il est certain que le document a été communiqué aux cabinets de Berlin, de Londres et de Vienne; mais on ne veut pas s'expliquer sur la manière dont s'est faite la communication. Les usages diplomatiques n'ont pas été respectés : ce n'est qu'une peccadille. Etait-il bien nécessaire que l'ambassadeur d'Espagne à Paris envoyât le Memorandum à Berlin? M. de Bismark avait-il sur ce point quelque chose à apprendre? On dit que le gouvernement anglais et le gouvernement autrichien ontreçu assez froidement le document. L'impression est facile à pressentir. Il est plus difficile de prévoir les actes.

Ainsi que nous l'avions annoncé, M. le maréchal de Mac-Mahon s'est rendu à Calais pour assister à des expériences d'artillerie.

A son arrivée à la gare de Calais, il a été reçu par M. le colonel de Montluizan, président de la commission d'expériences de tir, et par M. le commandant de Vaulgre-

M. le maréchal, après avoir déjeuné avec les membres de la commission, s'est rendu aussitôt sur la plage où les expériences ont

Le tir, commencé à dix heures, n'a cessé qu'à deux heures.

Quatre-vingt-trois coups ont été tirés pendant ce laps de temps. La portée des nouvelles pièces se chargeant par la culasse est excellente.

L'inventeur de ces pièces est M. le commandant Lalsitolle.

Une autre pièce de bronze de sept a été essayée au pied du phare; trois coups seulement ont été tirés à titre d'essai; les résultats obtenus, tout en étant fort bons, sont encore moins satisfaisants que ceux donnés par les pièces de M. le commandant Lalsitolle.

Après ces expériences, M. le maréchal de Mac-Mahon a diné au buffet de la gare, et net rentre à onze heures et demie à

#### LE SUFFRAGE UNIVERSEL

Voici une lettre assez piquante extraite de

Hameau-en-Artois (Pas-de-Calais), 19 oct.

Monsieur,

Nous sommes sur le terrain de la lutte; permettez-moi de tirer en quelques lignes la morale du scrutin d'hier et des scrutins passés et futurs:

1º Un sixième, un quart tout au plus des électeurs vote d'après leurs convictions politiques; celles-ci peuvent être bonnes ou dangereuses, mais en tout cas cette conduite a pour fondement un principe, et cela est respectable en soi.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

### LA COMTESSE ELENA.

Suite.)

Son père, sa mère, le jeune comte B..., qui avait déjà demandé sa main, unirent leurs efforts pour lui persuader que la pratique de la bienfaisance la plus dévouée et la plus active n'avait rien d'inconciliable avec les règles et les usages de l'existence qui nous est ordinaire à tous; mais ils auraient peutêtre échoué si un vénérable ecclésiastique, qui avait sa confiance, ne lui avait démontré qu'elle pouvait se méprendre sur sa vocation, et que l'amour du prochain, si indis-Pensable qu'il soit, n'est pas ce qui doit uniquement déterminer à se vouer à la vie religieuse, co meiera sobsoro sel la conte ul pup

Elena demanda quelque temps pour se recueillir. Elle eut de longs entreliens avec le comte B..., et elle consentit enfin à s'unir à son sort, rassurée par ce qu'elle sentait de sincérité dans le cœur du jeune homme, et aussi par ce qu'elle avait la certitude de trouver de puissants secours, pour suivre sa voie, dans l'influence que lui promettaient sa position dans le monde et sa fortune.

Ce fut seulement plusieurs années après son mariage, qu'au retour de l'Université de Pise des liens de parenté me mirent naturellement en relation avec elle et sa famille. J'ignorais ce que je viens de vous dire, et toute ostentation était si éloignée de sa manière d'être, que je n'aurais longtemps vu en elle rien de plus que les qualités charmantes qui lui attiraient toutes les sympathies, si je n'avais entendu sa réponse à une dame qui lui reprochait un peu doucereusement de s'exposer à compromettre sa santé par les actes trop incessants et trop laborieux de charité qu'elle s'imposait, et qui la séparaient plus peut-être, insinuait-elle, que l'opinion ne saurait l'admettre, des devoirs ordinaires des femmes dans la société.

- Si j'élais née pauvre, répondit Elena, s'il m'avait fallu faire un métier, celui de marchande, par exemple, personne n'eût

songé à s'étonner de la peine que j'aurais prise pour soutenir ma famille en travaillant: on ne suppose pas, sans doute, que les femmes occupées toute la journée à un gain nécessaire soient moins attachées que les autres à leurs devoirs intérieurs. Eh bien, ma profession, si l'on veut bien excuser ce mot, est d'être sœur de charité laïque. Je consens, si jamais on me voit négliger quoi que ce soit de ce que je dois, non-seulement à mes parents, à mes enfants, mais à mes amies, et même aux relations obligées du monde, je consens que l'on me condamne. Jusque-là, je prie ceux qui me témoignent quelque bienveillance de me permettre de faire mon métier en toute liberté, comme je le fais en tout repos de conscience : il me rend heureuse, et si je luttais contre mon penchant, je me sentirais peut-être moins capable de m'acquitter aussi bien de tout ce que je dois aux chers êtres qui m'aiment, et dont rien n'amoindrira jamais la place dans mon cœur.

C'est ainsi que M. .. m'avait préparé à entendre de nombreux exemples du noble dé-

vouement de cette belle âme. Ils seraient tous dignes de ne pas tomber dans l'oubli. J'en choisis aujourd'hui un seul, non pas peut-être le plus beau, mais un de ceux qui ont laisse la plus vive impression dans ma de chanico laique. Maia, è son mémoire.

Un jour, revenant de promenade, le comte, la comtesse et moi, nous nous étions arrêtés devant la diligence de Milan qui arrivait. Nous attendions le fils d'un de nos amis, Ottavio R... ann ferificijesija omina)

Quelques heures plus tard, nous trouvant réunis dans le salon d'Elena, elle nous dit:

- Avez-vous remarqué, près de la diligence, sous l'arcade, une jeune femme pâle, vetue de noir?
- Oui, répondit le comte, elle paraissait bien triste. hourd mess dresse that all the
- N'était-ce point plus que de la tristesse? reprit Elena.
- Je fis la réflexion qu'en effet j'avais cru voir dans la physionomie de cette personne quelque chose de presque sinistre.
- Vous avez raison, me dit Elena. Mais encore, de quelle nature était cette expres-

2. Un quart des électeurs vote pour des intérêts personnels, pour plaire à M. un tel, pour obtenir plus facilement un chemin de fer, ou même un chemin vicinal, par l'influence de tel et tel patron d'un des candi-

dats; l'intérêt avant le pays!

3º Un autre quart des électeurs vote pour la boisson; oui, les élections sont une occasion de boire, de boire beaucoup et de boire gratuitement! - « Vote pour un tel, entendons-nous dire fréquemment, je paie une choppe ou un canon » (termes techniques du pays!). — Ca, messieurs les conservateurs, un peu moins de circulaires; on se soucie bien de les lire et bien moins encore de les comprendre; mais beaucoup plus de bière, s. v. p. La bière, c'est le canon Krupp dans une élection, et j'estime qu'il jouera un beau rôle dans la future élection du Nord! -Quelle belle moisson d'ivrognes dame police pourrait récolter le soir d'une élection.

4º Enfin, beaucoup d'électeurs votent au hasard, sans s'occuper de savoir les idées des candidats; ils arrivent au scrutin, on les charge de bulletins, ils en donnent un, n'importe lequel, et vogue le vaisseau de la patrie! Le vote pour eux est une loterie. Ils y jettent un bulletin sans même le lire et lant mieux pour le candidat qui tire le bon numéro. De conscience, de sagesse, de bonne foi, pas l'ombre! Et ainsi le hasard, les rancunes populaires, les intérêts personnels et les flots de boisson sont le piédestal de plus d'un de nos députés.

Je vois bien d'ici ce que la religion pourrait faire; mais silence, ô prêtres! vous auriez tous les journaux libres-penseurs à vos trousses, et par intérêt pour la reli-

gion !...

Je vois bien ce que ferait un gouvernement stable et définitif pour l'application loyale du suffrage universel; mais nous en reparlerons en 4880...

En attendant, que fera la nouvelle loi électorale? Nous craignons qu'on ne puisse dire, quand l'Assemblée l'aura votée :

La montagne, en travail, enfante une souris.

Faut-il s'exagérer le mal, monsieur le rédacteur? Nous sommes au lendemain d'un vote; nos braves paysans retournent à leurs travaux; ce soir ou demain, ils entendront dire: Un tel a passé! Que leur importe? Ils ont mal voté peut-être, mais ils ne vou-draient pas que la France tournat à la révolution: oh! non. Dieu leur tiendra plus compte de leur bonne volonté que de leur vote; mais la Providence fara da se...

P.-S. — Un mot des abstentions. Il y en a qui sont motivées par la maladie, par les affaires de famille et les voyages. Mais beaucoup ont pour principe l'indifférence et aussi la fréquence des votes. Députés, conseillers généraux, conseillers d'arrondissement, conseillers municipaux, tout est à élire: on est dérangé si souvent, on se fatigue de la chose. Le remède, s'il vous platt? Pourquoi ne pas tout renvoyer à 1880? Il restera encore assez de députés; en attendant, ce sera une économie.

Voici une très-singulière nouvelle que l'on envoie de Lisbonne à l'Indépendance belge: elle n'offre peut-être pas les caractères d'une absolue vraisemblance, mais en tout cas elle indique combien dans toute l'Europe on s'occupe de l'Allemagne et de son opinion sur l'équilibre général.

« Un journal portugais affirme que le comte de Brandebourg, ministre d'Allemagne à Lisbonne, a pressé le roi Louis d'accepter la couronne impériale d'Ibérie, avec une organisation analogue à celles qui existent aujourd'hui dans l'empire austro-hongrois et dans la monarchie scandinave. Le Portugal conserverait son autonomie politique et administrative, il y aurait seulement communauté de résolutions pour les grands intérêts généraux de la Péninsule.

» Cette démarche attribuée au ministre d'Allemagne est déjà fort insolite, mais voici qui est plus extraordinaire. Le roi Louis ayant opposé une forte résistance aux suggestions du diplomate allemand, celui-ci aurait fait observer à Sa Majesté qu'il n'y avait en Espagne aucune autre dynastie possible que la dynastie portugaise et que celle-ci refusant son concours, devrait s'attendre à voir l'Allemagne forcée d'appuyer la consolidation de la république espagnole, laquelle s'étendrait forcément en Portugal. On ne dit pas ce qui a été définitivement répondu par Sa Majesté à cette espèce de mise en de-

Cet article a produit une grande sensation à Lisbonne; le Portugal qui est sorti de sa période de crise ne redoute rien tant qu'une annexion à l'Espagne, fût-ce dans les conditions les plus avantageuses, les plus flatteuses, et quand on repasse l'histoire de l'Espagne depuis une quarantaine d'années, on s'explique facilement cette répugnance.

(Figaro.)

On lit dans le Moniteur universel:

Nous croyons savoir que le maréchal aurait fait répondre à un candidat à la députation, qui lui aurait écrit pour lui demander une audience dans le but de l'entretenir de sa candidature:

Que la publicité donnée à des audiences d'une nature toute privée, qu'il avait accordées à des candidats, ayant donné lieu à des luttes politiques auxquelles il a la volonté et le devoir de rester étranger, il avait pris la résolution de ne plus s'entretenir avec les candidats des questions électorales qui les concernent.

## Etranger.

Les persécutions de la politique germanique enfantent de nouveaux catholiques en Europe. Les conversions se multiplient dans les rangs élevés. Le bruit court que la reine du Wurtemberg, sœur de l'empereur de Russie, ne tardera pas à embrasser le catholicisme. On annonce l'abjuration d'un

célèbre historien protestant, M. Klopp, et l'on donne comme certaine la résolution de la fille unique de M. de Bismark d'entrer dans l'Eglise catholique. Les choses en sont venues au point où les protestants prient pour les catholiques persécutés. « Prions pour les évêques et les prêtres catholiques, » disait récemment le ministre protestant de Munster à ses coreligionnaires rassemblés, « ils défendent la cause de l'honneur, de la » conscience et de Dieu; leurs ennemis sont » les ennemis de toute foi chrétienne. » Tous ces faits sont sérieux et devraient faire réfléchir les hommes d'Etat de Berlin.

La Voce della Verità publie des détails odieux sur l'emprisonnement de quatre prêtres allemands à Neuwied sur le Rhin. Condamnés à deux ans de prison pour crime d'exercice religieux, ils sont traités comme on ne traite pas les plus grands coupables dans les pays civilisés. Enfermés chacun dans un cachot séparé, ils sont au pain et à l'eau, privés de papier et d'encre, de leur bréviaire, de toute consolation religieuse, sur un mauvais grabat. On leur donne deux fois par semaine trois ou quatre onces de viande. Pendant longtemps, aucun parent, aucun ami n'a pu être admis auprès d'eux. Quelques prêtres de Münster, qui ont obtenu après plusieurs semaines l'autorisation de les voir en présence des trois employés, ont trouvé les quatre prisonniers résignés et dans une parfaile sérénité. La savante Allemagne, grâce à M. de Bismark, vient de prendre rang à côté de la Chine et du Japon en matière de liberté religieuse.

La Volkszeitung publie une lettre de M. de Moltke à un écrivain allemand au sujet d'une brochure relative à la dernière guerre. On y remarque les passages sui-

« Il est déjà assez malheureux que les armées soient forcées de se massacrer entre elles, et il ne faut pas exciter les peuples les uns contre les autres. Ce n'est pas un progrès de la civilisation, c'est un retour à la barbarie. Une guerre régulière est comme un orage qui ravage rapidement une contrée, mais la féconde en même temps; une lutte comme celle qui sévit actuellement en Espagne est comme un continuel brouillard qui détruit des récoltes entières. Les armées improvisées ne peuvent pas faire d'autre guerre. »

### ROME.

Décidément, on va poser la candidature de Garibaldi dans deux ou trois colléges de Rome. Il n'acceptera que si la Prusse le permet, et la Prusse le permettra si elle n'est pas contente de la monarchie.

Un homme politique de la consorterie disait à quelqu'un qui exprimait l'idée que la Prusse était ennemie de Garibaldi à cause de l'expédition du hèros en France pendant la guerre de 1870: « Vous ne connaissez ni les Prussiens ni le gouvernement du roi. Les Prussiens n'auraient eu qu'à signifier l'ordre d'empêcher l'expédition de Garibaldi, et le

gouvernement n'y eût pas manqué. Mais ils la voulaient. Garibaldi allait accroître le dé. sordre en France, y soutenir la République du 4 septembre et aider à la cause des Prussiens, tout en ayant l'air de les combat-

Garibaldi est très Prussien, comme tout ce qui est révolutionnaire : il n'y a d'antiprussien que les catholiques.

# Chronique Locale et de l'Ouest.

Voici l'allocution prononcée lundi au Conseil général de Maine-et-Loire par M. le comte de Civrac, président :

« Messieurs et chers collègues,

» Depuis que le droit de nommer vousmêmes votre bureau vous a été attribué, c'est la cinquième fois qu'appelé par vous à l'honneur de présider vos délibérations, j'ai à vous adresser l'expression d'une reconnaissance dont la dette s'accroît chaque année.

» Plus vous êtes haut placés dans la consiance de vos concitoyens, plus je dois apprécier ces témoignages flatteurs et la valeur de vos suffrages, que je puis appeler à juste titre des suffrages à deux degrés.

» Ai-je besoin de vous dire que je m'efforcerai d'en être digne par l'accomplissement des devoirs que votre bienveillance, du reste, me rend aussi faciles qu'agréa-

» Laissant au seuil de cette enceinte les préoccupations politiques que des circonstances récentes nous ont imposées et qui nous ont trop agités peut-être, oubliant ici les opinions qui peuvent nous diviser, nous ne devons avoir, nous n'aurons qu'un même

» Assurer par notre accord le plus complet et par tous les moyens en notre pouvoir la prospérité du département qui nous a consié ses intérêts et que nous aimons tous avec un égal patriotisme.

» Nous maintiendrons ainsi au Conseil général de Maine-et-Loire la réputation de scrupuleuse gestion des affaires publiques et de haute sagesse qu'il a su mériter et conserver à toutes les époques. »

En vertu d'un ordre du 9° corps d'armée, en date du 20 octobre courant, les troupes ont pris la tenue d'hiver dans toutes les garnisons du 9° corps d'armée à partir du 21 octobre.

Il y a quelques jours, le caporal tambour du bataillon du 32° de ligne, qui tient garnison à Fontevrault, était en train de diriger l'école des tambours dans un endroit écarté, voisin de la maison centrale, lorsqu'un détenu franchissant le mur de ronde se mit en devoir de prendre la clef des

Le caporal tambour se jeta au-devant de l'évadé pour l'arrêter; mais ce dernier lenait à la main un long compas fort dangereux: « Si tu m'approches, je te fais un

sion que vous avez remarquée?

La question ne me surprit pas. J'étais habitué à ces inquisitions morales de la comtesse, et je savais quelles intentions secrètes les rendaient légitimes : elles faisaient partie de ce qu'elle appelait sa profession de sœur de charité laïque. Mais, à vrai dire, mon attention avait glissé trop rapidement sur l'inconnue pour qu'il me fût possible de rien dire de très-précis. Je répondis donc, un peu au hasard, qu'il m'avait semblé que cette femme était agitée par quelque remords.

- Non, répondit vivement Elena, non; yous yous trompez. Le remords n'a jamais ce rayon des yeux vif et ardent (1). La conscience ternit le regard de celui que le remords torfure, et le force à se tourner intérieurement. Le front sur lequel pèse une secrète
  - Que soupconnez-vous donc?
- idée fixe d'impatience et de haine. Mon ami,

honte ne se dresse pas si fièrement.

- J'hésite; mais j'ai cru entrevoir une

(1) · Quand on a le cœur pur, on a le regard lumineux. » (Bossuet.)

george altes Timb and a Respect organic

obligez-moi en cherchant à savoir ce que peut être cette femme.

Le lendemain, j'appris à Elena que l'étrangère, arrivée dans notre ville depuis peu de jours, avait loué une chambre dans la maison du docteur G... C'était tout ce que j'avais pu découvrir.

Deux jours après, Elena me dit :

- Je l'ai vue, je lui ai parlé.
- Comment?
- Hier je quêtais pour les familles pauvres qui se sont réfugiées ici depuis les inondations de l'Adige. C'était une occasion légitime de me présenter même chez une personne étrangère. J'ai frappé : elle m'a ouvert sa porte précipitamment. A ma vue, elle a d'abord reculé de plusieurs pas en me regardant avec un air de surprise offensée. Je lui ai exposé le motif de ma visite. Aussitôt, sans rien dire, elle s'est baissée vers un coffre déposé en un coin, et en a tiré une demipièce d'or qu'elle m'a présentée. Je n'ai pu réprimer un geste devant une si riche aumône.
- Veuillez accepter, m'a-t-elle dit froidelefree do nombreus reamples du noble de

ment. Cet or m'appartient : j'en dispose comme il me plait. »

Et, en parlant, elle me reconduisit : évidemment elle ne voulait pas laisser une conversation s'engager entre elle et moi.

- Est-ce donc tout? dis-je.
- Non. Si rapide qu'eût été son mouvement en ouvrant et fermant le coffre, j'ai apercu un vêtement d'homme, un habit d'officier, et, je le crains, une tache...
  - De sang!
- Oui, mon ami, à moins que ce ne soit une illusion de mon imagination troublée; mais redoublons de vigilance. Il faut savoir d'où vient cette temme, et quels sont ses noms, sa patrie, sa famille, sa fortune, son but.
- Vous paraissez redouter quelque chose de grave.
- Je ne puis encore m'arrêter à rien de précis; mais je sens en moi une angoisse. J'ai le pressentiment qu'il y a la quelque grand malheur à éviter.

Mes recherches ne furent pas heureuses. Le docteur G... ignorait jusqu'au nom de sa tharehande, par exemple, cursums in ei

locataire. Elle n'avait donné qu'un nom de baptême, qui pouvait ne pas même être le sien. Elle ne se faisait servir par personne. Le seul fait particulier de sa manière de vivre, était qu'elle sortait régulièrement chaque soir vers l'heure où arrivait la diligence.

J'aurais pu obtenir plus de détails peutêtre de la police; mais c'était une source d'informations où aucun de nous, en ce temps-là, n'aurait eu le cœur de puiser.

Pour complaire à Elena, j'allai les soirs suivants à la diligence, et j'y voyais loujours, sous l'arcade, la femme noire, debout, immobile, rigide, comme une stalue.

Une fois enfin elle ne vint pas.

Je le dis à Elena.

Elle tressaillit.

u , konsanos az likye ing - Êtes vous sûr de ce que vous me dites?

J'étais arrivé avant la diligence, et je ne m'étais éloigné qu'après m'être bien assuré que la place et les arcades étaient désertes.

à che vort, rassurve par ce qu'elle sentsit de

demanda quelque lemps pour se (La suite au prochain numéro.) a comic B. . . et elle consentit enfin à s'unic

mauvais parti, cria-t-il au caporal; » et, profitant d'un moment d'hésitation de sa part, il prit sa course à travers champs. Le pair, sans perdre une minute et faisant signe à ses tambours de le suivre, se jeta sur

Alors commença une de ces courses vertigineuses semblables à nos chasses à courre. Le détenu, animé par le désir de conqué-rir sa liberté, détalait avec ardeur, sautant rir sa liberté, détalait avec ardeur, sautant les fossés, traversant les haies, faisant mille feinles pour éviter la meute aboyante qui le suivait avec acharnement, ayant à sa tête le terrible caporal tambour.

Au milieu de cette poursuite, un chasseur est rencontré dans un champ; le caporal tambour lui prend en passant son fusil tout chargé, et ajuste en courant le fuyard ; mais il le manque; il jette alors à terre l'arme inutile qui peut l'embarrasser dans sa course, et le voilà de nouveau sur les talons de

son gibier.

Cette chasse à courre d'un nouveau genre durait depuis plus de trois quarts d'heure: poursuivants et poursuivi commençaient à être littéralement sur les dents, lorsqu'on arriva dans un bois.

Là, le détenu, hors d'haleine, mais ne désespérant pas encore d'échapper, s'accula à un arbre et sit tête à ses ennemis.

Il brandissait son compas, menacant de mort quiconque l'approcherait.

Les tambours qui n'avaient point d'armes, l'entourèrent et se mirent à lui jeter des pierres; l'une d'elles, habilement lancée, vint frapper le poignet qui tenait l'arme meurtrière et désarma le forcené.

On se rua sur lui et on le ramena triomphalement à la maison de détention.

Le caporal tambour, qui a montré en cette occasion une si grande energie, a été vivement félicité par ses chefs.

Nous extrayons ce qui suit du rapport fait par le préfet de la Vienne au Conseil général de ce département :

Ligne de Bressuire à Tours. - Cette ligne est divisée en trois sections.

La première de Bressuire à Thouars, dont la longueur est de 29,600 mètres, a été commencée dans les derniers mois de 1871 et livrée à l'exploitation le 10 mai 1873, de sorte que le temps employé à sa construction ne dépasse pas dix-huit mois. Elle comprend un viaduc très-élevé pour la traversée de la vallée du Thouet, mais les autres ouvrages ont peu d'importance. Elle est actuellement en bon état d'entretien.

La section de Thouars à Chinon, dont la longueur est 45,375 mètres, a demandé encore moins de temps pour son exécution, car elle a été commencée en juin 4872 et livrée à la circulation le 11 août 1873. Il est vrai que les travaux en sont très-peu considérables, car elle ne renferme aucun grand ouvrage d'art, et le cube des terrassements ne dépasse pas 5 m. cub. 44 par mètre linéaire de chemin. L'achèvement de cette secfion est complet depuis plusieurs mois.

La section de Chinon à Tours nécessite des travaux beaucoup plus importants. Sa longueur sera d'environ 24,500 mètres de-puis Chinon jusqu'à Joué, où elle se raccordera avec la ligne de Tours à Montluçon, récemment concédée à la même Compagnie, de manière à arriver à Tours dans une gare

spéciale à ces deux lignes.

Les travaux comprennent 676,000 mètres cubes de terrassements, un souterrain de 920 mètres dans le coteau de Chinon, un grand pont sur la Vienne, un pont sur l'Indre et de nombreux ouvrages d'art divers. Ces travaux sont poussés avec une très-grande activité, et la Compagnie prend toules les dispositions nécessaires pour pouvoir exploiter cette section à partir du mois de juin de l'année prochaine.

C'est donc à cette époque que l'arrondisse-ment de Loudun pourra réellement profiter de sa nouvelle communication avec Paris, par une voie de fer continue et dans la direction la plus courte. Le parcours de Loudun à Paris sera réduit alors à 307 kilomè-

Ligne de Saumur à La Châtre. — Mon prédécesseur a présenté en 1873 le projet de la section de Loudun à Châtellerault suivant deux tracés dont l'un passait à l'est de Montssur-Guesnes, et l'autre à l'ouest du même bourg. Le premier avait l'avantage de pou-voir se raccorder facilement avec la ville de Richelieu et la vallée inférieure de la Vienne au moyen d'un embranchement très-peu conteux; mais il offrait l'inconvénient de ne Pas avoir de station à moins de 6,000 mètres

du bourg de Monts, tandis que le second tracé plaçait une station à 3,000 mètres de ce bourg ; mais il avait l'inconvénient de ne plus se prêter à un raccordement sur Riche-

Vous avez, dans votre session du mois d'août 1873, demandé que les études fussent continuées dans le but de rapprocher autant que possible du chef-lieu de canton la ligne projetée, et, en effet, on est arrivé à de nouvelles combinaisons d'après lesquel-les le chemin de fer passerait à 1,200 mètres seulement du bourg, du côté de l'ouest, ou s'en rapprocherait notablement du côté de l'est. Mais le choix entre les nouvelles études restait encore difficile, et, par suite, dans la session du mois d'avril dernier, vous avez demandé l'étude d'une variante intermédiaire qui, tout en passant à 1,200 mètres au plus de Monts, viendrait se raccorder avec l'un des anciens tracés, vers Claunay et Maulay, de manière à desservir ces communes et à maintenir la possibilité de créer à peu de frais un embranchement sur Riche-

J'ai l'honneur de vous transmettre le résultat du travail de MM. les ingénieurs.

Toutes les combinaisons possibles pour le tracé de cette section auront été ainsi successivement étudiées. Vous pourrez dès lors, soit arrêter définitivement la direction à suivre si la ligne devait être concédée comme chemin d'intérêt local, soit formuler un vœu motivé qui serait transmis à M. le ministre des travaux publics, pour le cas où la ligne serait reconnue comme étant d'intérêt général et devant, dès lors, être tôt ou tard concédée directement par l'Etat.

Ligne de Bressuire à Poiliers. — Le chemin de fer de Bressuire à Poitiers a été concédé à la maison Erlanger, le 9 mai 1870, moyennant un rabais de 2,455,000 fr., sur un maximum de subvention fixé à 5 millions. Cette concession a été approuvée par une loi du 22 juillet de la même année, qui a été promulguée le 20 août suivant. Les travaux qui, aux termes du cahier des charges, doivent être exécutés dans un délai de six ans à partir de la promulgation de la loi précitée, devront être livrés le 20 août 1876.

La partie de Neuville au chemin de fer de Tours à Bordeaux, empruntée par le chemin d'intérêt local de Poitiers à Saumur, est terminée pour une voie, et ouverte depuis le 15 mai en vertu d'une décision ministérielle du 13 du même mois. Elle est exploitée par la Compagnie de la Vendée, pour le compte de la Compagnie de Poitiers à Saumur, et présente un développement de 11,810 m.

La section de Neuville à Bressuire, d'une longueur de 71,630 m., n'est pas commencée. Le tracé définitif en a été approuvé par M. le ministre le 30 avril 4873, en réservant les parties comprises entre les kilomètres 49 et 52, 69 et 75, sur lesquelles il ne sera statué qu'après l'accomplissement des formalités d'enquête relatives aux gares de Parthenay et de la Chapelle-Saint-Laurent. Il passe par ou près Villiers, le nord du bourg d'Ayron, Chantandray, la Ferrière, Parthenay, Fenery, le nord de la Chapelle-Saint-Laurent, et se raccorde au chemin de fer d'Angers à Niort au sud de la gare de Bressuire. Les études nécessaires à l'ouverture des enquêtes spéciales sur les stations, et des enquêtes exigées par le titre II de la loi du 3 mai 1841, sont commencées depuis longtemps. Il est regrettable que la Compagnie n'ait pas encore produit pour ces instructions les dossiers dont chaque jour elle fait espérer l'envoi. Il ne lui reste plus qu'un délai de deux ans pour l'expropriàtion des terrains, l'appropriation des projets et l'exécution des travaux, et elle ne paraît pas se préoccuper suffisamment de l'invitation d'avoir à se mettre à l'œuvre qui lui a été adressée par M. le ministre le 2 mars dernier.

On étudie en ce moment, au ministère de la guerre, un projet de loi sur les officiers de réserve qui comprendra diverses catégories dans lesquelles seront maintenus les officiers généraux et assimilés du cadre de réserve existant et les officiers et fonctionnaires retraités de tous grades.

Afin de pouvoir se rendre compte des effectifs qui peuvent être réalisés de ce chef, les commandants de corps d'armée ont été invités à dresser les états nominatifs, par arme et par service, de tous les officiers désignés ci-dessus résidant en France.

Ces états indiqueront d'abord l'âge de chacun des officiers et la date de sa cessation de service actif, et ensuite la nature du service ou de l'emploi qui pourra lui être

ABIAR KJ.

confié au moment de la mobilisation soit dans l'armée active, soit dans une position sédentaire.

Il demeure entendu que les renseigne-ments réclamés par l'administration de la guerre ne doivent porter que sur d'anciens militaires et assimilés du cadre de réserve ou retraités qui se trouvent en état de rendre des services.

Un cas d'empoisonnement par les champignons vient de se produire au bourg de Fléac (Charente). Le 13 de ce mois, le nomme Michel Thomas, tailleur de pierres, âgé de trente-sept ans, ayant mangé à son repas du soir une espèce de champignon qu'on suppose être la fausse oronge, se sentit indispose dans la nuit. Le lendemain et les jours suivants, les douleurs persistèrent. Ne doutant pas que son robuste tempérament ne parvint à triompher du malaise qu'il ressentait, il attendit jusqu'à dimanche dernier, dans la soirée, pour appeler un médecin. M. le docteur Dériaud, quand il arriva près du malade, trouva les progrès du mal tels, qu'après avoir vainement employé, pour combattre l'empoisonnement, les moyens les plus énergiques, il considéra l'élat du sieur Thomas comme désespéré.

#### LES CHAMPIGNONS VÉNENEUX.

Au moment où les champignons viennent d'occasionner de terribles accidents dans un département voisin, il est utile de parler de ces dangereux cryptogames.

Les petits livres qui s'adressent aux amateurs de champignons ne sont pas rares, et les soit-disant connaisseurs de ces perfides végétaux sont encore plus communs. Mais un ouvrage qui indiquerait, à ce que nul ne put s'y tromper, les caractères distinctifs des bonnes et des mauvaises espèces, est à écrire, il est probable que longtemps encore il se fera désirer.

MM. Letellier et Spéneux ont présenté à l'Académie des Sciences un très-intéressant mémoire sur ces cryptogames empoisonneurs. Ils ont apporté, pour servir à l'histoire des champignons, quelques observations très-consciencieuses et qu'il est bon de faire connaître.

Ces savants ont reconnu, qu'au point de vue de la distinction des bons et des mauvais champignons, la forme générale, les couleurs, le collier, le volva, les verrues, les écailles, la forme et la couleur des lamelles, la consistance, la saveur et l'odeur examines isolement ne signifiaient rien.

D'après eux : « La propriété de n'être pas mangés par les animaux est fausse, puisque l'agaricus

limaces, le muscarius par les larves; » De noircir l'étain, les oignons ou l'argenterie est absurde, aucun ne la possède, moins que, comme les bons ou comme l'albumine, ils n'exhalent du soufre par un commencement de décomposition. »

bulbosus est presque toujours rongé par les

Pour ne s'exposer à aucun accident, il faut rejeter: « toutes les espèces repoussantes par leur odeur ou leur saveur : toutes celles douées d'une saveur acre, quoique la coction la fasse disparaître; toutes celles dont la chair change de couleur à llair et surtout devient bleue ou noire, et qui ont en dessous des pores jaunes et surtout rougeâtres, car elles sont au moins fort indigestes; les champignons à collier et à lamelles verdatres ou à collier adhérent et à lamelles blanches; enfin les champignons à volva ou bourse sans collier, ou à collier et lamelles blanches; et surtout celles dont la surface est couverte de verrues ou de pellicules. »

MM. Letellier et Spéneux ont fait un grand nombre d'expériences et d'analyses, et ils ont observé que « la vétusté, le sol argileux, l'exposition froide, l'humidité, diminuent les puissances nutritives ou vénéneuses; mais quels que soient la latitude, l'exposition, le sol, la saison, partout, en Sibérie comme en Italie, au printemps comme en automne, par la sécheresse ou la pluie, dans les terrains argileux, sableux ou calcaires, l'agaric bulbeux, la fausse oronge, etc., sont toujours plus ou moins vénéneux, l'agaric comestible ne l'est jamais, mais il peut devenir malsain si la culture en a amené la décomposition putride hâtive, ou si on le prend trop vieux. »

LES VINS DU CHER.

Paris-Bercy, 21 octobre. La vente a été un peu moins active ces !

Hotel-de-Yella de Sourier le

jours derniers que pendant la première semaine du mois. Malgré cela, le commerce de détail fait toujours quelques affaires.

Nous avons reçu des vins du Cher nouveaux, qui se vendent de 85 à 90 fr. la pièce de 250 litres en entrepôt; cette qualité se vendait 100 fr. il y a quinze jours. On pense que le cours de ces vins fléchira encore, et qu'ils ne vaudront pas plus de 75 à 80 fr. la pièce quand il y en aura une plus grande quantité sur la place.

La récolte est abondante, et si, pour certains vins, on peut compter sur des prix intérieurs, il n'en est pas de même pour d'autres vins vieux et qui possèdent du corps et de la vinosité; ceux-là maintiendront à peu

près leurs prix actuels.

# Faits divers.

Le Figaro revient encore à sa captivité de M. Thiers; nous lisons dans son dernier numéro:

« L'événement de Montesiascone prend decidément des proportions inquiétantes.

» L'honorable M. Barthélemy Saint-Hilaire vient de recevoir une lettre du chef des brigands, qui lui réclame une rancon considérable et lui annonce que, faute de cette rançon sous huit jours, il lui enverra d'abord les lunettes de l'illustre vieillard.

» On le voit, ce chef de bandits connaît ses classiques.

» A cette nouvelle, tous les amis de M. Thiers se sont émus.

» M. Jules Favre a offert d'aller en négociateur vers le Roi des Montagnes, promettant de verser toutes les larmes nécessaires pour l'attendrir.

» M. Jules Simon offre pour la rançon un abonnement gratis au Siècle et un portefeuille tout neuf qu'il avait fait faire dans les derniers jours de son ministère.

» M. Gambetta a proposé de partir en ballon pour essayer d'arranger l'affaire à

» Enfin Garibaldi promet le concours de son bras vaillant, aussitôt que ses rhumatismes lui permettront de se lever.

» Quant à M. Lepetit, il ne dit rien, trop heureux, quand M. Thiers a été pris, de ne pas s'être trouvé derrière. »

Voici un fait qui montre le merveilleux perfectionnement de la télégraphie. Une dépêche expédiée lundi soir de Nouméa est arrivée mardi matin à 11 heures à Paris.

Mine Dilke, dont le corps a été soumis, le 40 octobre, à la crémation dans le four de M. Siemens, à Dresde, d'après une disposition formelle de son testament, est morte le 5 octobre à Londres.

La bière dans laquelle on avait déposé le corps a été placée dans le four, après les prières et les formalités religieuses en usage dans l'Eglise anglicane, en présence du beaufrère de Mme Dilke et d'un grand nombre de savants. Il n'a fallu que cinq minutes pour réduire la bière en cendres; cinq minutes pour séparer les chairs qui ont été consumées et ont disparu en dix minutes en laissant à nu le squelette de Mme Dilke. La réduction des os en poussière n'a demandé également que dix minutes. Une heure après l'introduction de la bière dans le four de M. Siemens, il ne restait plus de Mme Dilke que six livres de cendres qui ont été recueillies dans une urne et remises aux parents de la défunte.

# Dernières Nouvelles.

L'Opinion nationale et le Bien public prétendent que les bonapartistes tiendront dans le courant de la semaine une réunion où on arrêtera les termes d'une proclamation à la France et au gouvernement, qui sera rédigée sous la forme d'une lettre de remerciements adressée par M. de Padoue à ses électeurs. Dans cette proclamation, les bonapartistes attaqueront vivement, paraît-il; le parti orléaniste, et mettront le gouvernement en demeure d'opter entre leur appui et le ministère actuel.

Pour les articles non signés : P. Goner.

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie. boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

Le Dictionnaire de la langue française, par E. LITTRE, de l'Académie française, ouvrage entièrement terminé, est publié en livraisons à 1 fr.

L'ouvrage complet formera 110 livraisons. Il paraît un fascicule le samedi de chaque semaine, depuis le 45 février 4873.

Le 89° fascicule, REN à REO, est en vente.

LES MEMOIRES DE M. GUIZOT, huit beaux et forts volumes gr. iu-18, dont la valeur en librairie est de 60 francs, sont donnés en prime par l'Univers illustre.

Prix de l'abonnement d'un an, avec les Mémoires de M. Guizot : Paris, 33 fr.; départements, 36 fr. expédition franco. Bureaux, rue Auber, 3, Paris.

# LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

EN FRANCE.

L'Association française pour l'avancement des Sciences vient de tenir à Lille son troisième Congrès annuel, et le retentissement qu'a eu ce grand événement scientifique assirme la renaissance intel· lectuelle de notre pays.

La vulgarisation semble être le but que poursuivent actuellement toutes les sociétés savantes. Bientôt il ne sera plus permis à personne d'ignorer les grandes découvertes conquises par les sciences.

depuis le commencement du siècle. Les merveilles de la physique, de la chimie, de l'astronomie, de l'histoire naturelle prennent chaque jour un intérêt croissant et ne sont plus un secret pour personne. Seules les sciences médicales sont restées jusqu'à présent enveloppées d'un certain mystère. — Il y a déjà quelques années cependant qu'un savant pro-fesseur du collège de France disait « qu'il serait utile, qu'à l'exemple de Descartes, le médecin intervint pour donner au public des explications véritables et qu'il n'est pas impossible de l'initier aux secrets de la physiologie et des autres branches de la science médicale. » Ces paroles du savant prosesseur vont dans quelques jours se réaliser. Une publication ayant pour titre: Bibliothèque contemporaine de Médecine pratique vient de paraître, sous la direction de plusieurs médecins de la Faculté de Paris. Les auteurs ont fait tous leurs efforts pour rendre compréhensible à tout le monde les merveilles de la médecine moderne. Les éléments de physiologie, des maladies aiguës et chroniques, de la petite chirurgie, des maladies du système nerveux, l'hygiène, la folie, les affections spéciales des enfants et des femmes, etc., formeront autant de petits traités concis, rédigés avec clarté et méthode. Les deux premiers volumes sont en vente.

SANTE A TOUS rendue sans médecine, sans purge et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry, de Londres, dite:

Vingt-six ans d'invariable succès. Elle combat avec succès les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glarres,

vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipations, diarrhée, dyssenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, nevrose, insomnies, melancolie, diabète, faiblesse, époisement, anémie, chlorose, tous desordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, ntestins, muqueuse, corveau et sang. - 75,000 cures annuelles, y compris celles de Madame la Duchesse de Castlestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure Nº 48,614.

Mme la marquise de Bréhan, de 7 ans de Maladie du foie, d'estomac, amaigrissement, battement nerveux sur tout le corps, agitation nerveuse et tristesse mortelle.

Cure Nº 62,986.

M11. Martin, de Suppression des règles et Danse de Saint-Guy, déclaree incurable, parfaitement guérie par la Revalescière.

Core Nº 65.112.

E. Payard, de Gastralgie et Vomissements, Il ne pouvait plus se tenir sur ses jambes, ni dormir, ayant toujours le creux de l'estomac gonfié.

Core Nº 62,845.

M. Boillet, curé, de 56 ans d'Asthme avec étoussements dans la nuit.

Cure Nº 70.421.

M. A. Spadaro, d'une Constipation opiniâtre de 9 ans. C'était terrible, et des médecins hors ligne avaient déclaré qu'il n'y avait pas moyen de le

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boiles 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr. 42 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière en boîtes, de 7 et 60 francs. — La Revalescière chosolatée, de boîtes, de 2 fr. 25 c.; de 576 tasses, 60 fr. Envoirentre bon de poste, les boîtes de 32 cl. 20 boîtes, de 2 ir. 25 c.; de 570 lasses, 60 fr. Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. Cumon, épicier, fue Saint-Jéan; M. Gondrand, épicière, de 10 dans M. Besson, pharmacien, plant de 10 dans M. Besson, epicier, rue Saint-Jonn, pharmacien, place de rue d'Orléans; M. Besson, pharmacien, place de harmaciens et desire la Bilange, et chez les pharmaciens et épiciers. Du Barry et Co., 26. place Vendôme, à Paris.

# CHEMIN DE FER DE POITIERS

# Service d'hiver.

Départs de Saumur pour Poitiers :

5 heures 50 minutes du matin.

Départs de Poitiers pour Saumur:

5 heures 40 minutes du matin. 35 du soir.

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE	LA	BOURSE	DE	PARIS	DU	22	OCTOBRE 1874.

Valeurs au comptant	Dernier cours.	I	lau	sae	Bal	se.	Valeurs au comptant.	Dern cour		Hat	ısse	Bai	sse.	Valeurs au comptant.	Dern cour		Hau	550	Bais
3 % jouissance 1° juin. 72. 4 1/2 % jouiss. mars. 4 % jouissance 22 septembre 5 % Emprunt 1871 Emprunt 1872	89 20 77 7: 99 8:	5	e C C	20 20 20 20	20 20 20 20 21	9 9 3	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov Crédit Mobilier Crédit foncier d'Autriche Charentes, 400 fr. p. j. août.	690 331 555 333	25	1 1 0	» 25 »	F B B		Canal de Suez, jouiss. janv. 70. Crédit Mobilier esp., j. juillet. Socièlé autrichienne. j. janv OBLIGATIONS.	428 612 680	75 50 B	3	75	3) 5 5
Yille de Paris, oblig, 1855-186  — 1865, 4 */ — 1869, 3 */, t. payé. — 1871, 3 */, 70 fr. payé Banque de France, j. juillet. Comptoir d'escompte, j. aodi Crédit gricole, 200 f. p. j. juill Crédit Foncier colonial, 250 fc	304 304 277 5 3975 541 2 480	0	1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	25 25 50 50 50 25 50	1	50 75	Est, jouissance nov	593 912 542 1085 855 555 905 770 35 235	75 50 50 9 9	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	50 50 50	8 9	50 75	Orléans. Paris-Lyon-Méditerranée. Est , Nord	296 295 292 302 291 293 263 247 477	50 50 50 75 20 50	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	» » » » »	3 3 3 3 3 3 3 5

CHEMIN DE FER D'ORLEANS. GARE DE SAUMUR (Service d'été, 4 mai 1874),

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 08 minutes du matin, express-poste. (s'arrête à Angers omnibus. 33 express.

omnibus. BEPARTS BE SAUMUR VERS TOURS. 3 heures 04 minutes du matin, omnibus-mixte omnibus. express. 12

omnibus. express-poste. Letrain d'Angers, quis'arrête à Saumur, arrive à 6 b. 13;

Etude de M. CLOUARD, notaire à Saumur.

A, VENDRE PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M. CLOUARD, Le dimanche 8 novembre 1874, à midi,

MAISON, à Saumur, rue du

Autre MAISON, à Saumur, rue du Petit-Pré. On traitera à l'amiable avant l'ad-

judication. S'adresser à Me CLOUARD. (469) Etude de M. CLOUARD, notaire

### A VENDRE

à Saumur.

PAR ADJUDICATION AMIABLE, En l'étude de Me CLOUARD,

Le dimanche 8 novembre 1874, à midi,

# VASTE MAISON

Située à Saumur, rue de la Visitation. nº 71,

Appartenant aux époux Piron-Regnier, auparavant la propriété des epoux Dupuy Berruer. Placement très-avantageux.

S'adresser a Me CLOUARD, notaire. Etude de M. CLOUARD, notaire

à Saumor.

#### A VENDRE EN UN OU PLUSIEURS LOTS, UN JARDIN

Situe à Saumur, place du Champde Foire,

Contenant 10 ares 73 centiares, entouré de murs de trois côtés, joignant M. Ollivier de Lalen, M. Harrault, M. Loiseau, une rue nouvelle et le Champ-de-Foire.

S'adresser à M. Robin, à Terrefort, ou à M. CLOUARD, notaire.

#### AL OF HURSE PRÉSENTEMENT,

UNE MAISON Située à Saumur, rue de l'Abreuvoir.

nº 2. S'adresser à M. GRANRY-ARMIDE, qui l'occupe.

# A VENDRE

A L'AMIABLE,

Au château de Brézé, Le dimanche 25 octobre 1874, à deux heures après midi, BEAUX

# CHENES ET PEUPLIERS

Dépendant de la terre de Brézé,

# COUPES DE BOIS-TAILLIS

Ci-après désignés.

1. La coupe de Bonne-Nouvelle, contenant 1 hectare 64 ares 46 centiares.

2º La grande coupe d'Asnières, contenant 9 hectares 33 ares 26 centiares.

3° La coupe des Ecognesde-Lencon, contenant 14 hectares 16 ares 98 centiares. 4º La coupe de la Butte-

de-Bourné, contenant 16 hectares 32 ares 25 centiares 5º La coupe du Bois-des-

Loges, contenant 10 hectares 25 ares 69 centiares. 6º Quarante-six pieds de

peupliers, situés dans l'Allée dela-Rivière, au Gué-Villain. 7° Cent pieds de peupliers, situés dans le Grand-Pré-d'Asnières.

8° Deux cents pieds de chênes, situés dans la coupe des Semis-d'Asnières. 9º Cent pieds de chênes et

bouillards, situés dans la coupe du Fourneau. 10° Soixante-dix pieds de

chênes, situés dans la coupe des Semis-de-Meigné. Tous ces arbres sont numérotés et

marqués au chiffre D. B. Toutes ces différentes ventes sont situées commune de Brézé.

S'adresser, pour voir ces dissérentes ventes, aux gardes de la terre de Breze, et, pour traiter, le jour de la vente, à M. Volland, regisseur.

UN JEUNE HOMME de seize ans, donner de bons renseignements, demande une place comme domestique.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M. LAUMONIER, notaire à Saumur.

#### WIND IN MED BELLE ET VASTE MAISON

Située à Saumur, rue du Temple, 24, avec entrée et façade sur la rue des Païens, comprenant:

Salons, salle à manger, office, cinq chambres à coucher avec cabinels de toilelle, mansardes et greniers, lingerie, remise, écurie, jardin et autres dépendances:

Le tout parfaitement distribué. S'adresser à M. Launonier, no-

Etude de Mº MEHOUAS, notaire à Saumur.

### A VENDRE

PAR ADJUDICATION VOLONTAIRE. En l'étude de M. MEHOUAS,

Le dimanche 8 novembre 1874, à midi,

# UNE MAISON

Située à Saumor, carrefour Dacier,

Actuellement occupée par Mme veuve Gautier.

S'adresser à M. Méhouas. (475)

# VENTE MOBILIERE

Le dimanche 25 octobre 1874, à midi, et jours suivants,

Continuation de la vente mobilière, au château du Bourg-Joly, commune de Saint-Martin-de Sanzais.

Il sera vendu: Batterie de cuisine, vaisselle, mobilier de salle à manger, ameublement de plusieurs chambres à coucher, linge de toutes sortes, rideaux, belle literie, pendules, charrettes, charrues, bascule, vios en barriques et en bouteilles; un bateau, une seine et autres filets, outils, ferrailles, etc., etc.



M.MENIER, distillateur à Saumur, fait savoir qu'il a cede sa maison de commerce à

## M. SALMON-DORGIGNE,

qui en prendra possession le premier novembre prochain.

CHEMINEES DE MARBRE.

### M. LORRAIN PLATRIER,

Rue d'Orléans, à Saumur,

A l'honneur d'informer le public qu'il vient d'ajouter à sa maison l'article Cheminées de marbre en tous genres, de tous styles et de toutes provenances, et réclame les ordres des personnes qui voudront bien lui accorder leur confiance.

UNE DAME VEUVE demande un emploi près d'une personne seule, monsieur ou dame. S'adresser au bureau du journal.

Avis aux Ferronniers et aux Cultivateurs.

# UNE NOUVELLE BATTEUSE

pour la force de deux hommes, a été trouvée aussi pratique et utile que, pendant deux années,

### Dix-huit mille (18,000) pièces ONT ETÉ VENDUES.

Prix: Francs 300, rendues franco à la frontière française. Aux négociants, grande remise sur

S'adresser à MAURICE WEIL jeune, à Vienne, Franzensbrückenstrasse.

On cherche des représentants.

#### GOUDRON BARBERON

hygiénique, anti-épidémique, le seul contenant tous les principes balsamiques, aromatiques du goudron.

## GOUDRON RECONSTITUANT

BARBERON, au chlorhydrophosphate de chanx, épuisement, maladie de poitrine, phthisie, anémie, dyspepsie, rachilisme, maladies des os, des femmes et des enfants.

### L'ELIXIR FERRUGINEUX

BARBERON, au chlorhydrophosphale de fer, reconstitue le sang, sans fatiguer l'estomac. Très agréable, digestif, tonique.

# FEU BARBERON rempla-ce le fer

rouge sans détruire le poil. POUDRE APPÉTISSANTE pour chevaux REAL REAL REPORT hœufs, vaches, moutons. Preservatif infaillible des maladies des volailles. Détail: toutes les pharmacies. Gros,

MM. PROUST fils et THIBAULT, 19 et 23.

rue Saint-Leonard, à Nantes. (409)

PLUSDEHERNIES Guérison Radicale

Plus de Bandages ni Pessaires
Méthode de Presimon. (Notice envoyée franco, à ceux qui la demandent.)
Ecrire franco à M. Mignal-Simon,
Bandagiste-Herniaire; aux Herbiers
(Vendée), gendre et success, soul et
uniq. élève de Presimon; ou à la Pharmagie Briand, aux Herbiers (Vendée). macie Briand, aux Herbiers (Vendée).

SANTÉ

PRODUITS RECOMMANDÉS HYGIENE

Catarrhe, Oppressions, Toux, Palpitations, calmes l'instant et gueris par les TUBES LEVASSEUR. Boîte: 3 fr. Migraines, Crampes d'estomac el toutes les maladies nerveuses sont guéries immédiatement par les PILULES ANTI-NEVRALGIQUES du Dr CRONIER. La boîte : 3 fr., chez LEVASSEUR, pharm., rue de la Monnaie, 23, Pari

Contre l'épuisement des forces, l'appauvrisse BAIN de MER chez soi en toute saison.
reux, etc. — Paris, rue Latran, 1. Dans les pharmacies et établissements de propagation de récamp

Tonique, digestive, apéritive et anti-cholerique.

Toujours exiger l'étiquetté ci-contre

EMPLOYÉES PAR LES MÉDECINS puis plus de 40 années, pour guérir la CHLOROSE (pâles couleurs), maladie des jeunes filles. — Chaque pilule porte le nom ci-contre : Le flacon: 5 francs; le demi flacon: 3 francs. Dépôt dans chaque pharmacie.

Saumur, imprimerie de P. GODET